

Avis adopté

Séance plénière du 11 janvier 2023

Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la sobriété ?

Déclaration du groupe Entreprises

Les crises se sont multipliées ces dernières années. Les organisations d'employeurs en mesurent toute la gravité et s'accordent sur la nécessité de proposer des outils aux entreprises pour leur permettre de contribuer volontairement à des plans de sobriété.

Prenons en exemple la crise énergétique avec l'augmentation des coûts qui pose de graves difficultés aux entreprises avec des répercussions sur les salariés : cela rend nécessaire un accompagnement à court terme mais demande aussi des aménagements du marché européen à long terme. Cela peut aussi concourir à l'objectif de réduction de la consommation d'énergie à l'horizon 2050.

L'adaptation des modes de production pour plus de sobriété peut également favoriser l'emploi et renforcer la compétitivité des entreprises. L'innovation, les nouvelles technologies et la recherche seront clés : le groupe Entreprises en est convaincu.

Le défi qui se présente aux entreprises mais aussi à tous s'inscrit dans un contexte européen et international. Le projet d'avis, le rappelle bien. Cela dépend aussi de la capacité d'adaptation durable aux changements par une transformation soutenable des modes de production pérennisant les emplois et de bonnes conditions de travail.

L'avis du CESE formule plusieurs préconisations pour développer une sobriété acceptable par tous. Le groupe Entreprises retient particulièrement l'axe concernant l'offre et la demande et plus précisément :

- Promouvoir une coordination et les ajustements nécessaires des politiques structurantes vis-à-vis des enjeux de sobriété (commerce, agriculture, industrie, transports, recherche, développement et innovation, énergie-climat...) au niveau européen ;
- Programmer les évolutions, moyens et mesures, dans le cadre du dialogue social et impliquer toutes les parties prenantes dans les entreprises et les administrations. Rappelons que le dialogue social, notamment via la négociation collective, demeure le moyen le plus adapté pour ajuster les mesures à chaque entreprise et pour définir des solutions acceptables par tous ;
- Développer des outils au sein des entreprises. En cela, le management devrait être mobilisé afin de faciliter l'adoption de nouvelles pratiques. Prendre en compte la sobriété dans les rapports d'activité est utile à condition de disposer d'indicateurs non financiers sur la base d'un référentiel clair, simple d'application et vérifiable.

En saluant l'écoute et l'ouverture du rapporteur, le travail réalisé, le groupe Entreprises a voté cet avis.